

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	HOTEL DE VILLE PARIS	Numéro	7510059650
Adresse du site	9, place de l'Hôtel de Ville	Hauteur	R+6 (22.20m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris	Destination	Bureaux
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	2 antennes sur 1 azimut ; Orange présent (140/150/270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	05/07/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/07/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	05/08/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout d'une antenne pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout d'une antenne 3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientée vers l'azimut 140°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 140° < 4V/m 5G (3500) : 140° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 24.22m pour l'antenne à faisceau fixe 5G: 24.79m pour l'antenne à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

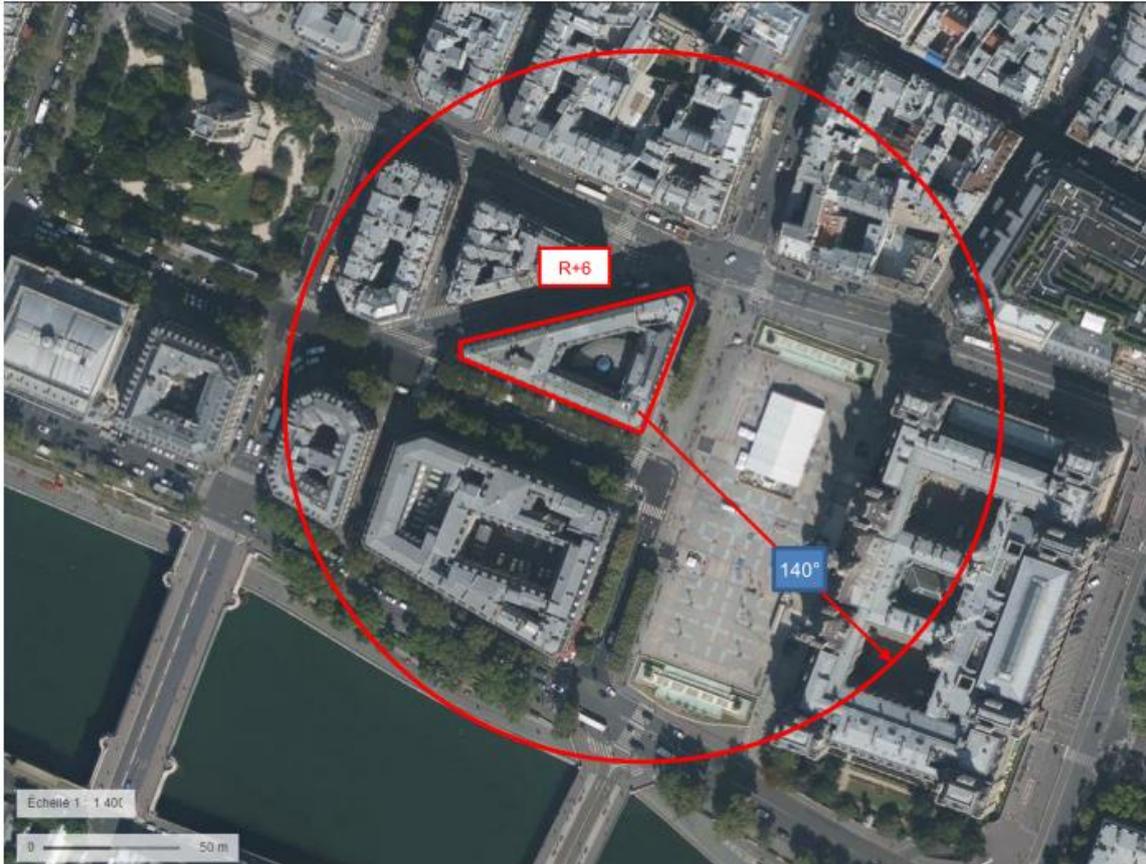
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 1 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G et 1 antenne à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.,
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER À PROXIMITÉ

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Rayon 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

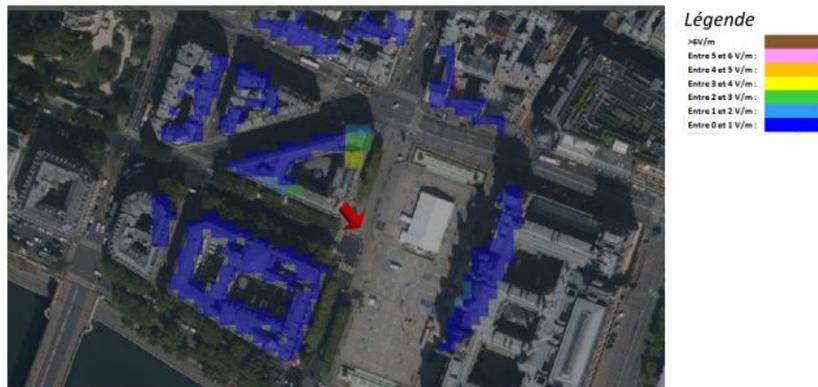
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 140°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 140°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 140°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 140°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



[Source fond de carte : Bing Maps]

Vue des Antennes Avant/Après

PHOTO 1/ Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 140° :

